

RAPPORT DE L'AUDITEUR SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

Au Comité de

AIAR ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS ROSÉENS, Rolle

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'association AIAR pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Les indications de l'exercice précédent mentionnés dans les comptes annuels n'ont pas été auditées.

Nyon, le 28 janvier 2025

B&W FiduConsulting sàrl



Mike BELLO

Réviseur agréé

Réviseur responsable

Annexe : comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024

AIAR ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS ROSÉENS (AIAR)

Rolle

Bilan au 31 décembre	2024	2023
<u>ACTIF</u>		
Caisse	6'661.00	8'186.25
BCV, CHF R0730.28.70	365'661.51	315'088.18
BCV, € L54316040 (0.9470 / 0.9958)	270'562.00	2'293.00
BCV, USD E5419.61.51 "Voyages" (0.8846 / 0.9292)	27'018.00	25'794.00
C/C Institut Le Rosey SA	5'810.55	94'705.07
Actions Le Rosey (5 actions / 9 actions)	9'700.00	21'910.00
Actifs transitoires	504'073.15	71'438.83
Inventaire matériel	58'570.00	59'060.00
Matériel informatique	1'498.00	1'446.00
TOTAL DE L'ACTIF	<u>1'249'554.21</u>	<u>599'921.33</u>
<u>PASSIF</u>		
Créanciers	-	-
Passifs transitoires	680'898.15	567.00
- Fortune nette au 01.01.	599'354.33	656'467.47
- Résultat de l'exercice	-30'698.27	-57'113.14
TOTAL DU PASSIF	<u>1'249'554.21</u>	<u>599'921.33</u>

Certifié conforme

Date :

28/01/2025

Signature :


AIAR President
Nailesh Khimji

Signature :


AIAR Treasurer
Massoud Esfandiary

AIAR ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS ROSÉENS (AIAR)
Rolle

<u>Compte de résultat arrêté au 31 décembre</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<u>PRODUITS</u>		
Cotisations (91 élèves / 98 élèves)	379'197.00	347'802.65
Cotisations non encaissées	495.00	
Ventes boutique	66'003.69	77'971.02
Inscriptions réunions, manifestations	157'842.36	92'014.44
Inscriptions voyages	10'042.30	561'893.10
TOTAL DES PRODUITS	<u>613'580.35</u>	<u>1'079'681.21</u>
<u>CHARGES</u>		
Achats et frais boutique	77'651.85	38'170.46
Frais réunions, manifestations	202'014.05	268'537.19
Frais de voyages	-702.95	559'622.40
Secrétariat	244'956.22	222'542.04
Bulletin, publications, site web	62'187.54	38'386.77
Assurance RC	2'381.40	2'381.40
Autres frais, frais de représentation	-	1'870.65
Dons, actions Institut Le Rosey SA	11'410.10	2'589.95
Honoraires divers	22'373.61	2'799.50
Amortissements	1'640.20	750.00
TOTAL DES CHARGES	<u>623'912.02</u>	<u>1'137'650.36</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION	-10'331.67	-57'969.15
Produits financiers	-5'686.65	-5'020.06
* Charges financières	15'570.50	762.25
RESULTAT FINANCIER	<u>9'883.85</u>	<u>-4'257.81</u>
Produits extraordinaires, hors exploitation	-	-
Charges extraordinaires, hors exploitation	6'580.50	1'801.80
Impôts s/bénéfice & capital	3'902.25	1'600.00
RESULTAT EXTRAORDINAIRE, HORS EXPL.	<u>10'482.75</u>	<u>3'401.80</u>
BENEFICE (+) / PERTE (-)	<u>-30'698.27</u>	<u>-57'113.14</u>
* Perte de change non réalisée		

Certifié conforme

Date :

28/01/2025

Signature :


AIAR President
Nailesh Khimji

Signature :


AIAR Treasurer
Massoud Esfandary

AIAR ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS ROSÉENS (AIAR)

Rolle

Annexe

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT RÉGULIER DES COMPTES

L'établissement et la présentation des comptes de l'association ont été effectués en tenant compte des principes relatifs à l'intégralité des comptes, la clarté et le caractère essentiel des informations qui y sont incluses, la prudence, la continuation de l'exploitation et la continuité dans la présentation et l'évaluation.

PRINCIPES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

Les principes et règles d'évaluation pris en considération pour traiter certains postes des états financiers considérés comme importants pour la détermination de l'état de la fortune sociale et des résultats sont les suivants :

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957 à 963b).

Nous attestons que la moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure à 10 (50) (250) personnes.

Certifié conforme

Date :

28/1/2025

Signature :


AIAR President
Nailesh Khimji

Signature :


AIAR Treasurer
Massoud Estendary